



PROGRAMME DE FORMATION CERTIFIANTE

PRATIQUER LA MISE EN BEAUTÉ DES PIEDS

Certification enregistrée au Répertoire spécifique sous le numéro RS7172

Programme mis à jour le 02/10/2026 – Version 1

LA CERTIFICATION

Intitulé : Pratiquer la mise en beauté des pieds

Code : RS7172 – Répertoire spécifique de France Compétences

Certificateur : CETERI (SIRET 539 365 858 00031)

Enregistrement : décision du 23/05/2025, pour une durée de 2 ans. Date d'échéance de l'enregistrement : 23/05/2027

Fiche officielle : francecompetences.fr/recherche/rs/7172

Yumi Beauty Academy est habilitée par CETERI à préparer à cette certification.

Financement : formation certifiante. Demande de référencement sur Mon Compte Formation en cours.

PRÉSENTATION

La certification « Pratiquer la mise en beauté des pieds » est une spécialisation en techniques d'embellissement des pieds, destinée aux professionnels déjà formés en esthétique ou en prothésie ongulaire. Elle couvre des techniques variées pour embellir et améliorer l'aspect des pieds, de la décoration des ongles aux soins esthétiques qui adoucissent la peau.

PUBLIC CONCERNÉ

- Esthéticien(ne)s diplômé(e)s souhaitant proposer une prestation de mise en beauté des pieds.
- Prothésistes ongulaires souhaitant élargir leur offre aux ongles des pieds.
- Professionnel(le)s de la beauté justifiant d'une expérience dans l'esthétique ou la prothésie ongulaire.

PRÉREQUIS

Le candidat doit remplir l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme ou d'un titre d'esthéticienne ou de prothésiste ongulaire depuis au moins 6 mois. Une copie du diplôme est fournie lors de la candidature ;
- ou justifier d'au moins 1 an d'expérience professionnelle dans l'esthétique, la beauté ou la prothésie ongulaire. Le candidat fournit un CV à jour, signé et daté, détaillant cette expérience, ainsi qu'une attestation d'employeur, un extrait Kbis ou tout autre document officiel permettant de la vérifier.

OBJECTIFS – COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- C1 – Recueillir les attentes esthétiques de la cliente et analyser l'état de ses pieds et de ses ongles, par un questionnaire structuré, un examen visuel précis et un dialogue adapté, afin de proposer une prestation personnalisée.
- C2 – Préparer et organiser le poste de travail de manière chronologique, structurée et conforme aux normes d'hygiène : désinfection du matériel, propreté du poste et mise en condition hygiénique de la cliente.
- C3 – Préparer les ongles naturels des pieds en les matifiant, en repoussant les peaux environnantes et en appliquant les produits favorisant l'adhérence.
- C4 – Réaliser un renforcement esthétique des ongles des pieds avec une matière auto-égalisante, suivi d'une pose de couleur ou d'une french manucure selon les attentes de la cliente.
- C5 – Réaliser un soin esthétique des pieds pour adoucir les zones rugueuses, avec des produits et des techniques adaptés au profil cutané.



DURÉE, HORAIRES ET EFFECTIF

Durée : 3 jours, soit 21 heures (Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00)

Effectif : 4

Modalité : formation en présentiel

Sessions : première session à partir du 1er janvier 2027. Dates des sessions sur demande et sur yumi-academy.com.

LIEU

Yumi Beauty – 155 rue Jacques De Lesseps, 42160 Andrézieux-Bouthéon

TARIF

1500€ HT par stagiaire, frais de certification inclus.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

1. Consultation du programme et demande d'inscription

Le programme est consultable sur notre site internet, où le candidat fait sa demande d'inscription via le formulaire en ligne. Le candidat qui nous contacte par courriel reçoit le programme par courriel.

2. Dossier de candidature

Le candidat reçoit par courriel un dossier de candidature à compléter et à retourner, avec les pièces justificatives exigées par la certification : copie du diplôme, ou CV signé et daté accompagné d'un justificatif d'expérience. Ce dossier permet de vérifier les prérequis, de recueillir ses attentes et d'identifier d'éventuels besoins d'adaptation, notamment en cas de situation de handicap. Si le dossier est conforme, nous confirmons au candidat par courriel que sa candidature est retenue, et il nous confirme son inscription.

3. Contrat de formation professionnelle

Le contrat de formation professionnelle est adressé au candidat par courriel. L'inscription est définitive à réception du contrat signé et du règlement selon les modalités prévues.

4. Convocation

Une convocation précisant les dates, les horaires, le lieu, les informations pratiques et les dates d'épreuves est adressée au stagiaire par courriel avant le début de la formation.

Délai d'accès

Le délai estimé entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation est de 15 jours à 3 semaines, en fonction des places disponibles.

Le contrat de formation étant conclu à distance, le stagiaire qui finance lui-même sa formation dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de sa signature. Aucune somme n'est exigée avant l'expiration de ce délai. À la demande expresse et écrite du stagiaire, et sous réserve de places disponibles, la formation peut débuter avant la fin de ce délai.

CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Jour 1 – Analyse, hygiène, préparation et renforcement

Matin

- Accueil, présentation de la formatrice et des participants, objectifs et déroulement de la certification
- Tour de table : expérience, attentes et retour sur le dossier de candidature
- Recueil des attentes esthétiques de la cliente : questionnaire structuré et fiche cliente
- Analyse de l'état des pieds et des ongles par l'examen visuel
- Organisation chronologique du poste de travail, désinfection du matériel et mise en condition hygiénique de la cliente



Après-midi

- Préparation des ongles naturels des pieds : matifier, repousser les peaux, produits d'adhérence
- Démonstration par la formatrice : renforcement esthétique avec une matière auto-égalisante
- Mise en pratique sur modèle, avec correction individualisée

Jour 2 – Embellissement, soin des pieds et certification

Matin

- Pose de couleur et french manucure sur les ongles des pieds : démonstration et pratique
- Soin esthétique des pieds : adoucir les zones rugueuses, choix des produits et des techniques selon le profil cutané
- Épreuve écrite : questionnaire à choix multiples

Après-midi

- Épreuve de mise en situation professionnelle : prestation complète de mise en beauté des pieds sur modèle vivant, devant le jury
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Clôture de la formation et remise de l'attestation de fin de formation

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports théoriques, de démonstrations commentées par la formatrice et de mises en situation pratiques sur modèles vivants, avec retour individualisé.

Moyens pédagogiques : support de formation remis à chaque stagiaire, fiche cliente, grille de suivi de la pratique.

Moyens techniques : poste de travail équipé pour la mise en beauté des pieds : matériel de désinfection, limes et buffers, produits d'adhérence, matière auto-égalisante, produits de couleur et de french, lampe UV/LED, produits et outils de soin des pieds. Modèles vivants fournis par le centre de formation et/ou le stagiaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

Évaluation diagnostique : analyse du dossier de candidature avant l'entrée en formation et tour de table en début de formation.

Évaluation formative : observation continue de la pratique par la formatrice, avec retour individualisé.

Épreuve écrite : questionnaire à choix multiples portant sur les connaissances théoriques.

Mise en situation professionnelle : réalisation, sur un modèle vivant, d'une prestation complète de mise en beauté des pieds, en conditions réelles.

Jury : 3 professionnels en activité : 2 professionnels extérieurs à l'organisme certificateur, exerçant dans le milieu de la beauté, de l'esthétique ou de la prothésie ongulaire, et un représentant de CETERI.

Évaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction en fin de formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Le candidat qui valide l'ensemble des compétences obtient la certification « Pratiquer la mise en beauté des pieds » (RS7172), délivrée par CETERI. Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis est remise à chaque stagiaire. Lorsque la formation est prise en charge par un financeur, un certificat de réalisation est également délivré.

INFORMATIONS SUR LA CERTIFICATION

Blocs de compétences : la certification n'est pas découpée en blocs de compétences pouvant être validés séparément : les compétences sont évaluées dans leur ensemble.

Équivalences et passerelles : aucune correspondance avec d'autres certifications, selon la fiche France Compétences.



Suite de parcours et débouchés : proposer la mise en beauté des pieds en institut, salon, nail bar ou spa, en tant que salarié(e) ou indépendant(e) ; compléter une offre d'esthétique ou de prothésie ongulaire ; poursuivre avec la formation certifiante « Pratiquer la prothésie ongulaire » (RS7468) proposée par Yumi Beauty Academy.

Taux d'obtention de la certification : nouvelle formation proposée à partir du 1er janvier 2027 : le taux d'obtention sera publié à l'issue des premières sessions.

INTERVENANTE

Coralie AMERIO

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Le dossier de candidature permet d'identifier les besoins spécifiques du candidat. Notre référente handicap étudie avec lui, par courriel et/ou par téléphone, les aménagements possibles, dans le respect des exigences du référentiel de certification : supports adaptés, environnement de travail ajusté, matériel ergonomique, modalités d'évaluation. Si nécessaire, nous nous appuyons sur des partenaires spécialisés (Agefiph, Cap emploi, MDPH).

Référénte handicap : Camille ROULLIER – c.roullier@yumi-beauty.com

Accessibilité des locaux : oui

RÉCLAMATIONS ET ALÉAS

Pour toute réclamation, difficulté ou aléa survenant avant, pendant ou après la formation, contactez de préférence par courriel Camille ROULLIER, responsable des réclamations : c.roullier@yumi-beauty.com. Vous pouvez aussi la joindre par téléphone au 04 77 25 12 26, du lundi au samedi de 8h00 à 20h00. Chaque demande fait l'objet d'une réponse écrite et est prise en compte dans notre démarche d'amélioration continue.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Cette formation certifiante est proposée à partir du 1er janvier 2027. Aucune session n'ayant encore été réalisée, il n'existe pas encore de résultats chiffrés pour cette formation.

Les indicateurs suivants seront publiés et mis à jour à l'issue des premières sessions :

- taux d'obtention de la certification RS7172 (nombre de candidats certifiés sur le nombre de candidats présentés) ;
- nombre de stagiaires formés ;
- taux de satisfaction des stagiaires ;
- taux de recommandation de la formation ;
- taux d'abandon en cours de formation.

Indicateurs mis à jour le 02/10/2026.

CONTACTS ET INSCRIPTION

Yumi Beauty Academy – Inscription par courriel : accueil1@yumi-beauty.com – Téléphone : 04 77 25 12 26 – Site internet : yumi-academy.com